

2009/1563 - Attribution d'une subvention de fonctionnement à quatre associations secteur lecture et une association secteur arts visuels pour un montant global de 38 000 € - FONDSFIC (Direction des Affaires Culturelles) (BMO du 06/07/2009, p. 1232)

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

M. KEPENEKIAN Georges, rapporteur : Avis favorable de la Commission.

M. BROLIQUIER Denis, Maire du 2e arrondissement : Monsieur le Maire, chers Collègues, nous nous réjouissons bien sûr de l'attribution de ces subventions à des associations qui font la promotion du livre et de la lecture. Mais ce dossier est pour moi l'occasion de vous interpeler sur l'avenir incertain du bibliobus. Le bibliobus, c'était jusqu'à maintenant, 17 arrêts dans la Ville de Lyon pour 60.000 prêts par an.

Nous avons incidemment appris, dans nos arrondissements respectifs, la suppression soudaine d'un certain nombre d'arrêts, c'est le cas dans le 2^e où il ne passe désormais plus à Perrache, mais c'est visiblement aussi le cas dans les 3^e, 5^e et 8^e arrondissements. Selon les informations que nous avons pu obtenir, il semblerait qu'un projet d'établissement soit en cours, visant à revoir complètement la gestion du bibliobus sur la Ville de Lyon, mais nous n'en savons pas plus.

Pour ce qui concerne l'arrêt de Perrache, cette interruption brutale sera-t-elle définitive ? Si oui, quelles solutions de substitution comptez-vous apporter jusqu'à l'ouverture d'une future bibliothèque à la Confluence, qui n'interviendra pas avant des années si vous reprenez cette option ?

Par ailleurs, je sais que les autres arrondissements n'ont guère été plus informés de ces suppressions. En témoignent le cafouillage des messages contradictoires qui ont circulé, y compris dans la presse et même sur le site Internet de la Ville de Lyon.

Pourquoi des arrêts sont-ils supprimés avant même que les conclusions de l'audit ne soient rendues ?

S'agit-il là d'un effet Emeraude dont on commence à sentir ça et là les conséquences, tant en termes de restrictions budgétaires que de personnel ?

Autant de questions qui démontrent une fois de plus le désordre dans lequel tout cela se fait.

Nous ne sommes pas a priori contre une remise à plat du fonctionnement du bibliobus. Mais un minimum de méthode et de concertation ne nuirait pas à la bonne réorganisation de ce service rendu aux Lyonnais Je vous remercie.

M. KEPENEKIAN Georges, Adjoint : Je pressens bien qu'il y a là une forte inquiétude, mais je ne pense pas que l'on puisse parler de désordre. Je vais m'en expliquer et saisir l'opportunité de votre commentaire pour d'abord réexpliquer le fonctionnement de la bibliothèque mobile dite bibliobus et ensuite vous évoquer les évolutions en cours.

La bibliothèque mobile a été mise en place il y a déjà de nombreuses années, dans un contexte très différent de celui que nous observons aujourd'hui. Son objectif était d'offrir au public un accès aux livres, d'une part sous forme de dépôt dans diverses collectivités adultes et pour la jeunesse -je parle des écoles, des crèches, des Maisons de retraite, des centres sociaux- qui représentent un nombre important de lieux de dépôts que le bibliobus approvisionnait.

Mais aussi d'autre part, et vous êtes centrés sur cette deuxième partie, dans les territoires de la ville où il n'existait pas en particulier de bibliothèques.

L'activité de la bibliothèque mobile dispose, aujourd'hui, de trois bibliobus, répartis en trois temps :

- d'une part, des stationnements de 2 ou 3 heures dans différents quartiers tous les 15 jours offrant la possibilité à la population, d'emprunter les documents (livres ou CD, d'ailleurs) aux mêmes conditions que dans les autres bibliothèques du réseau et avec la carte de la Bibliothèque Municipale de Lyon,

- d'autre part, un service de bibliobus de prêt dans les écoles, environ 200 lieux aujourd'hui sont approvisionnés en complément d'ailleurs des Centres de Documentation qui sont déjà en place et qui sont approvisionnés une à deux fois par an,

- enfin, dans une cinquantaine de lieux, du prêt dans des collectivités adultes.

De plus en plus fréquemment, et d'ailleurs à la demande de ces différents acteurs, et souvent les plus dynamiques, je parle des écoles, des centres sociaux, l'activité ne se limite plus seulement au prêt-dépôt de livres mais inclut de plus en plus des animations autour du livre et de la lecture : c'est un des éléments qui nous fait prendre en compte des évolutions nécessaires pour demain.

En parallèle de ce dispositif, la bibliothèque municipale, comme vous le savez, offre un service de bibliothèque à domicile avec l'Association Bibadom pour les personnes qui connaissent des difficultés à se déplacer (personnes âgées ou handicapées) et qui est animée par un grand nombre de bénévoles.

Clairement, je pense que le mot désordre fait référence aux événements de ces dernières semaines, parce que très régulièrement l'ensemble du dispositif est réexaminé et évolue en fonction de différents critères. Qu'il s'agisse en particulier de la création d'une nouvelle bibliothèque à proximité de stationnements, de la faible ou forte utilisation de tel ou tel stationnement. Nous observons, par exemple, des écarts de prêts en fonction des bibliobus, entre 550 par an et 5.500. Si vous comptez qu'une personne emprunte en moyenne 10 documents par an, cela représente une cinquantaine de personnes pour les arrêts les moins fréquentés. Nous tenons compte également de la faible ou forte implication des collectivités partenaires dans la valorisation des livres.

Donc, vous le voyez, le système s'adapte en permanence.

Parallèlement vous n'êtes pas sans le savoir, le développement des bibliothèques a été une priorité de la politique culturelle de ces dernières années. Et elle s'est traduite par d'importants investissements, que ce soit la création de la médiathèque du Bachut, les créations des bibliothèques du 2^e arrondissement, du 5^e au Point du Jour, du 7^e à Jean Macé, l'extension de la Bibliothèque municipale du 4^e à la Croix Rousse et l'ouverture de la bibliothèque de la Part Dieu sur le boulevard, qui toutes, ont favorisé et entraîné une nette augmentation des budgets, bien sûr de fonctionnement, mais aussi du nombre de documents prêtés.

Cet effort a porté des fruits considérables. Nous sommes à près de 3 500 000 documents prêtés en 2008. 425 000, soit dit au passage pour la seule médiathèque du Bachut nouvellement créée.

Le réseau lyonnais est ainsi le plus important de France après le réseau parisien qui a totalisé en 2007 10 millions de prêts, sans parler évidemment des conditions d'accueil des services incomparables rendus par les nouveaux équipements qui, comme vous le savez, donnent beaucoup de satisfaction au public. Ce service connaît un véritable succès puisque la fréquentation des bibliothèques a augmenté de 8 % entre 2007 et 2008.

Dès lors, j'en viens à votre question, compte tenu de toutes ces évolutions le rôle de la bibliothèque mobile qui ne totalise que 83 000 prêts dont 46 000 dans les

quartiers, ce qui représente quand même une masse mineure de l'ensemble du dispositif est à considérer en tout cas sous un jour différent de celui qui prévalait il y a 10 ans, lorsque le réseau des bibliothèques de quartier était beaucoup moins développé.

C'est pourquoi, cette année, il a été envisagé que le réseau des lieux desservis par la bibliothèque mobile évoluerait en prenant particulièrement en compte les modifications de la carte des bibliothèques à Lyon ainsi que les niveaux de fréquentation.

L'objectif pour la Ville, est d'améliorer le service au public, la volonté de s'adapter bien sûr aux pratiques et aux demandes des Lyonnais, la bibliothèque mobile sera donc amenée à se redéployer dans deux directions dans les années futures :

Premièrement, la desserte des territoires véritablement éloignés de toute bibliothèque et plus spécialement la desserte des quartiers que l'on peut considérer comme plus sensibles relevant en particulier de la politique de la ville. Je pense au quartier du Moulin à Vent, je pense au quartier du Vergoin ou au cours Santy.

Deuxièmement le soutien à une politique que nous avons appelée d'hyper-proximité, consistant à promouvoir le livre et la lecture auprès des populations qui en ont le plus besoin par différentes formes de médiation hors les murs et en s'appuyant sur les bibliothèques de quartier, lesquelles ont déjà largement amorcé cette stratégie parallèlement à la bibliothèque mobile.

Voilà ce que je voulais vous dire. La Ville de Lyon, vous l'avez compris et vous en êtes partenaire, souhaite s'engager à travers le réseau de la bibliothèque et de ses multiples partenaires dans le redéploiement et le développement de sa politique d'hyper-proximité dans des formes nouvelles en faveur du livre et de la lecture pour offrir un vrai service encore de meilleure qualité pour les habitants et je pense que l'équipe des bibliothèques est au dessus de tout soupçon dans sa volonté de « déshabiller Pierre pour habiller Jacques ». Je crois qu'il y a une vraie volonté de maillage, mais chaque fois, en l'adaptant.

Donc, des modifications auront lieu. Je terminerai, pour bien vous rassurer, qu'elles seront conduites indépendamment de la mise en œuvre d'un plan préétabli dans le cadre du Plan Emeraude puisque tel il est nommé.

M. LE MAIRE : Donc, vous voyez Monsieur Broliquier, tout ceci est pensé et organisé.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)